

Les PME/TPE et le financement de leur développement pour l'emploi et l'efficacité

Déclaration du groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse et Environnement et nature

On ne le répètera jamais assez : les PME et TPE représentent plus de 3 millions d'entreprises et 48 % de l'emploi salarié. Il est bon de rappeler le rôle et la part de ces entreprises dans l'économie française, qui se sentent souvent délaissées ou incomprises par les pouvoirs publics. En cette période de débat électoral, il convient à l'ensemble du personnel politique de construire des propositions pertinentes avec l'ensemble des acteurs concernés pour permettre aux PME et aux TPE de jouer pleinement leur rôle dans les transitions que connaissent aujourd'hui la France et l'Europe. Les propositions de cet avis vont dans ce sens et sont opérationnelles.

Pour le groupe environnement et nature et celui des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse, ces entreprises jouent, entre autres, deux rôles essentiels :

- Celui de la transition écologique : ces entreprises sont les fers de lance de cette transition et représentent bien - dans des secteurs aussi variés que la rénovation thermique des bâtiments, les nouveaux modes de transports ou les énergies renouvelables – l'immense potentiel de cette nécessaire mutation de notre économie.
- Les PME/TPE jouent également un rôle dans l'insertion professionnelle des jeunes. Elles sont parmi les premiers recruteurs de jeunes, notamment dans les territoires : près de 2/3 des jeunes trouvent leur premier emploi dans une entreprise de moins de 50 salariés et près d'un tiers dans une entreprise de moins de 10 salariés. Deuxièmement, elles permettent l'émergence de jeunes entrepreneurs qui construisent des projets innovants, à travers des start-up ou des TPE. En 2015, presque un tiers (31,7%) des micro-entrepreneurs avaient entre 20 et 26 ans.

Mais pour remplir ces rôles, le financement de ces entreprises doit être diversifié et plus accessible, et cet avis propose plusieurs recommandations que nous soutenons. Pour nos deux groupes, trois d'entre elles sont essentielles :

- l'orientation d'une partie des fonds et des réserves de l'assurance-vie et de l'épargne vers ces entreprises, mais aussi le développement du financement participatif ;
- le renforcement du rôle de Bpifrance en leur faveur et une plus forte mobilisation pour le secteur de l'ESS ;
- la recommandation de moduler à la baisse l'impôt sur le résultat dans certains cas.

Nous aurions pu aller plus loin sur deux points :

- Le rôle et la responsabilité essentielle des banques dans l'accès au crédit, notamment pour les jeunes et pour les femmes. Les jeunes ont du mal aujourd'hui à accéder au crédit pour lancer leur activité. D'une part car on exige d'eux un nombre important de garants et de garanties, et d'autre part, n'ayant pas ou peu travaillé, ils ont peu de ressources et n'ont pas accès aux allocations chômage. Les femmes, quant à elles, sont victimes de discriminations et subissent plus que les hommes le manque de confiance des investisseurs, comme l'a montré l'association Empow'her.
- La réorientation des dispositifs fiscaux tels que le CICE vers les PME/TPE ainsi que vers la transition écologique dont elles sont motrices. Plus largement, nous aurions souhaité des préconisations claires sur la transition écologique.

En rappelant notre attachement à une politique économique au service de l'emploi, du développement durable des territoires, de la préservation de l'environnement et de l'émancipation de la jeunesse, nos groupes ont voté cet avis.